

# **Table ronde sur l'Initiative Ami des Bébés en faveur du soutien, de la protection et de la promotion de l'allaitement maternel organisée par le SPF Santé publique à l'occasion de la Semaine Mondiale Sur l>Allaitement Maternel (du 1<sup>er</sup> au 7 octobre).**

Le Plan National Nutrition Santé (PNNS) et le Comité Fédéral de l'Allaitement Maternel (CFAM) sont en faveur de la promotion, du soutien et de la protection de l'allaitement maternel en Belgique. Depuis 2005, l'initiative Hôpital Ami des Bébés a été lancée dans plusieurs maternités du pays avec un succès croissant. Il est nécessaire de prolonger ce mouvement de soutien aux mères par le biais d'un environnement favorable à l'allaitement maternel (structures de soins aux mères et aux bébés après la naissance, crèches, milieu du travail, supermarchés, centres commerciaux...). Pour cela, une démarche structurée et adaptée à chaque structure doit être développée dans le cadre d'une nouvelle initiative, l'**Initiative Ami des Bébés** avec l'attribution d'un label de qualité. Le PNNS et le CFAM invitent donc, tous les acteurs de la société qui soutiennent les futures mamans et les mères allaitantes à participer à une réflexion le 5 octobre prochain à Bruxelles.

Programme de la table ronde du 05/10/2010 :

- *9h30-10h : Accueil*
- 10-11h : Séance plénière présidée par M. Stefaan De Henauw, Président de l'axe stratégique sur l'allaitement maternel et l'alimentation du jeune enfant (axe 4a) du PNNS
  - Introduction par Mme Laurette Onkelinx, Ministre fédéral de la Santé publique
  - Présentation du projet IAB, des attentes et des objectifs de la table-ronde par Mme Els Flies, présidente du VBBB vzw et membre du CFAM
  - Présentation de l'expérience canadienne par Mme Louise Dumas, Professeur en sciences infirmières de l'Université du Québec en Outaouais, Maître-évaluatrice des IAB pour l'OMS et l'UNICEF
- 11-12h : Lancement de 4 groupes de travail :
  - Structures de santé extrahospitalières
  - Structures d'accueil et d'accompagnement des enfants de 0 à 3 ans
  - Structures de formation de base et continue des professionnels de la santé
  - Lieux de travail et espaces publics
- *12-13h30 : Lunch*
- 13h30 -15h30: Poursuite des travaux au sein des groupes
- *15h30-15h45 : Pause café*
- 15h45-16h30 : Présentation des conclusions des groupes de travail et débat en plénière

L'accès à cette table ronde est gratuit mais le nombre de participants est limité à 75 participants.

Veuillez remplir le formulaire d'inscription (page 3) et le transmettre par fax (02/524 73 99) ou par e-mail ([nvgp-pnns@health.fgov.be](mailto:nvgp-pnns@health.fgov.be)).

Les sessions plénières seront interprétées en Français et en Néerlandais.

## Les groupes de travail

Une réflexion sur la mise en œuvre de l'IAB sera entamée au niveau de 4 groupes de travail pour les structures, groupements, institutions ou lieux suivants :

### 1. Structures de santé extrahospitalières

Toute structure qui est amenée à apporter des soins de santé aux femmes qui sont enceintes et/ou qui accouchent ou qui ont accouché (consultations prénatales, maisons de naissance, maisons médicales, « expertisecentra kraamzorg », etc.) est amenée à réfléchir sur l'information et l'accompagnement de ces femmes quant à l'alimentation de leur (futur) enfant. Ce qui implique de réfléchir à la formation du personnel, à l'information transmise aux parents oralement et par écrit, aux pratiques existantes, etc.

### 2. Structures d'accueil et d'accompagnement des enfants de 0 à 3 ans

Les consultations pour nourrissons, les crèches, les lieux de rencontre parents-enfants peuvent réfléchir à la formation du personnel, l'accueil fait aux femmes allaitantes et l'information transmise aux parents quant à l'alimentation de leur enfant.

### 3. Structures de formation de base et continue des professionnels de la santé

Tous les professionnels de la santé amenés à donner des soins et des conseils aux futurs et jeunes parents devraient avoir une formation de base et continue qui leur permet d'accompagner l'allaitement avec compétence et efficacité.

Il s'agit donc de réfléchir au contenu des formations de base des médecins, des sages-femmes, des puéricultrices et autres professions qui touchent à la maternité.

### 4. Lieux de travail et espaces publics

Dans les lieux de travail, il s'agit de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour accueillir les femmes qui ont fait le choix de poursuivre leur allaitement au travail : local approprié pour permettre de tirer son lait, aménagement d'horaire pour les femmes allaitantes, respect de la législation en vigueur en ce qui concerne les pauses d'allaitement, l'écartement par mesure de prévention par le médecin du travail en cas de métiers à risque, le congé parental, etc.

Dans les espaces publics, tels que centres commerciaux, grandes surfaces, restaurants, bibliothèques et autres lieux publics, il s'agit de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour accueillir les femmes allaitantes de manière satisfaisante : lieu approprié, information du personnel...

## **Formulaire d'inscription à la table ronde sur l'Initiative Ami des Bébés du 5 octobre 2010**

### • Coordonnées (à remplir obligatoirement) :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Lieu de travail (nom de l'institution/ l'association et/ou ville) : \_\_\_\_\_

### • Informations pratiques:

Participera **uniquement** à la matinée

Participera au lunch

Langue maternelle : Français  Néerlandais

### • Choix du groupe de travail (Maximum 15 à 20 participants par groupe).

#### **Gr 1. Structures de santé extrahospitalières**

#### **Gr 2. Structures d'accueil et d'accompagnement des enfants de 0 à 3 ans**

#### **Gr 3. Structures de formation de base et continue des professionnels de la santé**

#### **Gr 4. Lieux de travail et espaces publics**

Si le groupe sélectionné est complet, précisez votre second choix : Gr.1  Gr. 2  Gr. 3  Gr. 4

Lieu : Marivaux Hotel Congress & Seminar Centre  
Boulevard Adolphe Max 98  
1000 Bruxelles  
[www.marivaux.be](http://www.marivaux.be)



Veuillez envoyer le formulaire complété avant le 13 septembre 2010 à l'adresse e-mail suivante :  
**nvgp-pnns@health.fgov.be** (ou par fax au 02 524 73 99).  
Vous recevrez une confirmation de votre inscription.